Bureau météorologique.

Washington, 23 janvier — Indications pour la Louisiane—Temps beau; beaucoup plus froid, vents du nord-ouest.

RETOUR DU MAIRE.

La question de la Passe Sud-Ouest.

On sait que M. Flower, maire de la Nouvelle-Orléans, était parti pour Washington, en compagnie du gouverneur Foster et d'autres hauts fonctionnaires de l'Etat, pour demander au président McKinley de vouloir bien honorer de sa présence l'ouverture de notre exposition d'industrie.

M. Flower est de retour depuis hier; et nous sommes heureux de pouvoir l'affirmer ici, il croit fermement à la venue à la Nouvelle-Orléans du chef de l'Etat.

Quant aux améliorations de la passe Sud-Ouest, on sait que l'ingénieur Roberts, à Washington, avait élevé la dépense au chiffre de $13,000,000. Le comité, d'après certaines estimations préalablement faites, ne comptait que sur une dépense de $8,000,000.

Il refusa donc d'accorder les $13,000,000 demandés, et il se borna à voter une allocation de $500,000—$150,000 pour la construction d'un barrage à travers la Passe à l'Outre, et $350,000 pour la construction de deux grands bateaux chargés de draguer la Passe Sud-Ouest.

Les sénateurs de la Lonisiane insistèrent cependant pour que la somme de $8,000,000 fut adoptée, mais le comité déclara que si l'on insistait sur ce point, tout le projet serait rejeté par lui.

Dans ce malentendu, la faute retombe un peu sur l'ingénieur Roberts qui avoue lui-même que la somme de $8,000,000 lui paraissait suffisante, mais qu'il l'avait élevée à $13,000,000 par précaution, pour faire face aux accidents imprévus. Il faudra donc nous contenter pour le moment d'une allocation de $500,000. Espérons qu'avec le temps, le comité des rivières et ports reviendra à de meilleurs sentiments et se montrera plus généreux, moins encore pour notre bien à nous que pour celui du pays.

Une sage ordonnance du Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans.

C'est avec empressement que nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis que publie aujourd'hui, dans nos colonnes, le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans. Il demande, et avec raison, que désormais, habitants, propriétaires ou locataires, se conforment strictement aux instructions qu'ils recevront de nos autorités sanitaires, relativement à l'aération, soit des résidence, soit des magasins soit des fabriques.

Rien de plus juste, rien de moins arbitraire. Nous nous faisons trop souvent une fausse idée de nos droits et de nos libertés. Ni les uns, ni les autres ne sont absolus; ils sont subordonnés aux besoins de la communauté à laquelle nous appartenons et du climat sous lequel nous vivons. Il y a des autorités sanitaires qui sont chargées par nous de veiller sur la santé publique et de prendre les mesures convenables pour l'assurer. Nous serions mal venus à regimber contre les ordonnances qu'elles croient convenable d'adopter, puisque ces ordonnances n'ont d'autre but que notre sécurité personnelle et celle des nôtres.

Nous approuvons donc de grand cœur celle qui vient d'être adoptée par le Bureau de Santé de notre ville et est signée Quitman Kohnke, M. D., président, et Sidney Théard, M. D., secrétaire.

La Démission

—DE—

M. Quesnay de Beaurepaire.

Nous avons annoncé, à l'époque, dans nos dépêches, la démission adressée par M. Quesnay de Beaurepaire, président de Chambre à la Cour de cassation, de Paris, au ministre de la justice.

Dans la soirée du 9 janvier, M. Quesnay de Beaurepaire envoyait à l'agence Havas la lettre suivante qui était aussitôt transmise, selon son désir, aux journaux:

Monsieur le directeur,

Je vous serai obligé d'insérer dans votre bulletin du jour la simple note portée au dos de ma carte ci-jointe.

Agréez, monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

QUESNAY DE BEAUREPAIRE.

"A la suite d'un désaccord survenu relativement à l'enquête ouverte à la Cour de cassation, M. le président Quesnay de Beaurepaire a envoyé sa démission à M. le ministre de la justice."

D'autre part, M. Quesnay de Beaurepaire a fourni les explications suivantes à l'*Echo de Paris:*

M. le président Lœw avait reconnu au début que—pour des motifs ignorés de moi—il ne pourrait pas siéger dans l'affaire Dreyfus, et il avait annoncé au doyen des conseillers qu'il le ferait à sa place monter au fauteuil.

Comment expliquer que ses scrupules, qu'il trouvait alors dirimants, se soient subitement évanouis?

D'autre part, nos usages veulent que, dans les affaires graves, le président désigne invariablement comme rapporteur le plus ancien membre de sa chambre. Or M. Lœw a choisi M. Bard, qui était le huitième sur la liste. Pourquoi? M. Bard n'était-il pas déjà connu pour ses opinions dreyfusistes?

On n'a pas oublié le rapport de M. Bard. Jamais la Cour suprême, qui a plus d'un siècle d'existence, n'avait vu un rapporteur méconnaître plus étrangement les traditions et les convenances. On dit que des pièces ont été altérées à la lecture: je n'en sais absolument rien; mais le fait devait être tiré au clair, car, dans l'affirmative, il eût constitué un cas disciplinaire. Ce qui est certain d'ores et déjà, c'est que M. Bard a fait échec aux lois en attaquant la juridiction des conseils de guerre et en contestant, à propos de l'arrêt Dreyfus, l'autorité de la chose jugée.

Depuis lors, la chambre criminelle a écarté la question juridique, la seule dont elle fût saisie, pour engager une instruction de revision immédiate, qui est illégale, et qu'elle conduit à l'imitation des anciens procès de tendance. Ses préférences et ses antipathies ont été manifestées ouvertement. Par son attitude, elle a jeté la douleur et l'indignation dans tous les rangs.

Notez bien qu'en parlant de la Chambre criminelle je n'entends parler que de quelques-uns de ses membres; les autres ont droit à tout notre respect.

J'ai souffert peut-être plus que beaucoup de mes collègues, parce que je suis un "chauvin", un ancien soldat, et qu'en voyant des magistrats de ma Cour manquer à notre armée en faveur d'un traître, j'avais le cœur déchiré. Mais je suis esclave de la discipline: j'ai gardé le silence.

Or, voici qu'un beau jour l'affaire est venue à moi malgré moi. En dépit d'apparences très atténuantes, j'en ai pressenti la gravité; pourtant je me suis tu. Dès que le fait a été ébruité, à mon insu, on est venu me prévenir qu'"il n'y avait pas que cela". Je me consultais, lorsque le ministre a prescrit une enquête. Alors j'ai dû m'expliquer.

J'ai écarté à dessein les récits dont l'origne m'échappait, pour m'en tenir aux faits dont j'étais sûr.

Le président et le conseiller visés dans ma déposition ont adopté le système usuel: M. Lœw a crié en tous lieux que ma déclaration était "inqualifiable", et M. Bard m'a écrit une lettre d'injures. De bonnes raisons auraient été préférables, dans leur intérêt.

Ils m'ont accusé d'avoir dénoncé des collègues, oubliant trop qu'ils s'étaient dénoncés eux-mêmes. Non, je n'ai pas dénoncé, j'ai témoigné. J'ai parlé quand on m'a interrogé, et sans provoquer les questions.

Tous les honnêtes gens, tous les patriotes approuveront ce que j'ai fait. Dans un cas extrême de péril public, j'ai défendu ma chère magistrature en séparant sa cause de celle des magistrats égarés qui la discréditent et la perdent. J'ai vu ces affolés poursuivant une œuvre néfaste, au mépris de la mission que nos lois leur traçaient, déchaînant les passions par leur passion, portant des coups qui allaient jusqu'au drapeau et préparant inconsciemment la guerre civile..... Alors, moi, le camarade sûr et tolérant, moi qui mettais l'esprit de corps au-dessus de tout, je me suis détourné avec colère. Dans ces collègues-là, ma conscience m'a montré l'ennemi, car elle me montrait des déserteurs. Il s'agissait de l'honneur de notre robe, des officiers de notre armée, de tout ce qui est respectable: j'ai parlé sans hésiter, et j'ai parlé haut parce qu'en un cas semblable la complaisance confinerait à la trahison.

J'ai été désolé de servir de témoin contre des collègues, oui; mais j'ai fait ce que je devais en me plaçant en travers de leurs desseins. Si j'ai pu les arrêter, j'aurai la double joie de leur épargner des remords et d'avoir été utile à mon pays.

J'ai donc fait la déclaration qu'on me demandait.

Ceci m'amène à dire la vérité sur un point délicat. Entendez bien ceci: il n'y a pas eu d'enquête; il n'y a eu qu'un semblant d'enquête. On m'a entendu par ordre, on n'a rien cherché; on a laissé percer le désir ardent de ne troubler la quiétude de personne. Ce que je savais devait n'être qu'un point de départ, la lumière éclatait partout au Palais. Il aurait suffi d'un peu de volonté pour atteindre le mal jusque dans ses racines. Le premier président, chargé de l'enquête, était le gardien naturel de la dignité de la compagnie; la fortune, au milieu de nos malheurs, lui réservait cette grande mission de relever la magistrature par une saine exécution; de rendre impossible l'arrêt qui nous condamnera tous et de restituer au pays le sens moral qu'il a perdu. C'était dur, sans doute, mais le devoir ne se discute pas. Il y a, qu'on ne l'oublie pas, des circonstances exceptionnelles où les remèdes exceptionnels sont nécessaires. Quand un pays est enlizé, il faut le dégager coûte que coûte; quand il meurt de la corruption des mœurs publiques, on doit le sauver de lui-même par de hauts exemples, par de grands actes de courage et de justice.

Il n'en a point été ainsi. On a préféré le "laissez-faire, laissez-passer".

Non, en dépit de mes efforts, il n'y a pas eu d'enquête. Avec une enquête digne de ce nom, la victoire restait au droit; tandis qu'aujourd'hui tout semble perdu. Mais, grâce à Dieu, l'arrêt auquel nous nous attendons ne sera pas ratifié par l'opinion publique.

Que pouvais-je faire de plus? J'ai demandé à déposer sur des faits nouveaux; on s'y est refusé. J'ai conclu ensuite par écrit à un supplément d'enquête; on ne m'a pas répondu. J'ai envoyé une déclaration complémentaire en insistant pour qu'elle fût jointe à ma première déposition; on ne m'a pas répondu. Cette pièce avait de la portée, je vous l'affirme: on ne la montrera pas. Entre temps, le 6 du courant, une note officieuse contenait la justification de M. le conseiller Bard.

J'ai compris alors que c'en était fait. On ne voulait pas de l'affaire. Tous les faits énoncés dans ma déposition avaient été contrôlés et reconnus exacts: et cependant on me traitait avec une sorte de défiance. Un peu plus, et c'est moi qui aurais été le magistrat suspecté.

La vérité étant proscrite, j'ai été saisi d'un amer dégoût. Ma dignité personnelle ne me permettait plus de rester témoin bâillonné de certains spectacles. Ma protestation seule pouvait être utile. Voilà les causes de ma démission.

J'ai été forcé de constater dans l'affaire Dreyfus les mêmes manœuvres, le même abandon que dans l'affaire du panama. Toujours l'égoïsme et la peur!

Eh bien! j'en ai assez! Les routes tortueuses ne conviennent pas à qui va tout droit sans rien craindre.

Il y a trop longtemps que je suis placé entre l'enclume et le marteau; je suis las d'être entravé quand je marche au devoir, ou d'être disgracié pour l'avoir fait. Je ne me résigne plus à couvrir les fautes des autres.

Ma fierté se révolte; je m'en vais. Ce n'est pas sans un profond chagrin que je me sépare d'une Cour si noblement fidèle aux principes et de collègues qui me sont si chers: mais il le faut.

Je vais pouvoir, maintenant, faire sans contrainte l'histoire de mon temps. On va connaître enfin, par mes révélations implacables, cette fameuse affaire du Panama qui m'a coûté si cher. Je ne m'en tiendrai pas là. Je ferai la part de chacun, après avoir été toujours loyal et irréprochable, toujours victime sacrifiée.

L'opinion publique a besoin d'être éclairée, elle le sera.

Demain, je m'expliquerai ici sur ce qu'on a appelé l'incident Bard. Je démontrerai l'inexactitude et l'invraisemblance de la note officieuse du 6.

On verra ensuite. Quoi qu'il arrive, je défendrai toujours la cause du Juste; je frapperai d'inanité l'arrêt qui se prépare, je vengerai notre armée et ses chefs des souffrances qu'il leur faut subir en silence. Je n'oublierai pas plus qu'en 1870 que la patrie est en danger.

PROVERBE.

Tout matin devient soir.

Une lettre de M. Grosjean.

Le ministre de la justice à Paris, vient de transmettre à la Cour de cassation une lettre qu'il a reçue de M. Grosjean, et dans laquelle le juge au tribunal de Versailles déclare qu'il a des révélations à faire au sujet de l'affaire Dreyfus et des personnages qui y sont mêlés.

M. Grosjean, fait allusion, dans sa lettre à une condamnation prononcée par un tribunal de la région de l'Est, dans une affaire d'espionnage, à la suite de la communication aux juges de documents restés ignorés de l'accusé et de la défense — communication autorisée par Picquart.

Le fait dont parle M. Grosjean s'est passé à Belfort et remonte à l'époque où Picquart était chef du bureau des renseignements. Voici, à ce sujet, les renseignements qu'on lit dans la *Liberté*:

Le lieutenant-colonel Picquart aurait imaginé, de concert avec un agent secret, une fausse affaire d'espionnage, qui aboutit à l'arrestation d'un individu plus imprudent que coupable.

"Cet individu, traduit devant le tribunal de Belfort, aurait été condamné après que certains documents, envoyés par le colonel Picquart et non communiqué à la défense ni à l'accusé, aurait été mis sous les yeux des juges.

"Ces documents seraient restés au greffe du tribunal de Belfort, mais le ministère de la guerre en posséderait des copies.

Le malheureux, ainsi condamné à la suite de l'intervention du colonel Picquart, serait toujours en prison. Il aurait, à plusieurs reprises, écrit au directeur de l'administration pénitentiaire et au ministre de l'intérieur sans pouvoir obtenir de réponse.

UN CONSEIL PAR JOUR.

Potage velours—Blanchir 5 minutes dans de l'eau salée, le rouge d'une douzaine de carottes; les aminci d'une égoutter et les mettre à fondre avec 50 grammes de beurre; mouiller au consommé et ajouter une poignée de riz Caroline et laisser cuire 3/4 d'heure et passer au tamis fin. Beurrer de 50 grammes de la soupière beurre et mélanger dans cuit dans avec 4 cuillerées de tapioca 1/2 litre de bouillon.

AMUSEMENTS.

St-Charles.

"The Black Flag" est un drame trop connu, trop souvent joué à la Nouvelle-Orléans, trop apprécié de nos lecteurs, pour que nous passions notre temps à en faire l'analyse, à en décrire les beautés. Mais c'est un devoir pour nous de faire ressortir le talent déployé par les principaux interprètes—M. Keogh, par exemple, qui a personnifié d'une très heureuse façon le rôle scabreux de Sam Lazarus, et Miss Maud Edna Hall, qui porte très bien le travesti et a obtenu un grand succès dans son rôle de Ned.

Mais au St-Charles viennent toujours se mêler des variétés. Nous avons encore cette fois, les frères Rossow qui attirent toujours la foule et dont le succès est loin d'être épuisé; Charles, surtout, dont les imitations font les délices du parterre et des galeries.

Après eux viennent James Collins et Lucie Ray, Lelia McIntyre et F. Peake, qui complètent le succès de la soirée.

Tulane.

Avec "Virginia Courtship" le Tulane nous reporte à plus de 100 ans en arrière, au milieu des anciennes et seigneuriales plantations de la Virginie d'autrefois. Dans son rôle chevaleresque du major Richard Fairfax, M. Crane, l'étoile de la troupe qui vient de débuter à ce théâtre, a déployé de grandes qualités que nous lui connaissions depuis longtemps, et que nous lui avons retrouvées avec plaisir. Il est d'ailleurs très bien entouré. Miss Percy Haswell et Miss Oliva Oliver sont charmantes, chacune d'elles dans le rôle qui lui est assigné. Somme toute, "Virginia Courtship" est très bien interprétée. Elle fera recette, toute la semaine; nous nous plaisons à le constater.

Théâtre Crescent.

"When Greek meets Greek", "Virginius", "Monte Cristo"—tel est le menu de la semaine, au Crescent—menu de choix, composé tout exprès pour des amateurs. Et tout cela, interprêté par un artiste d'élite, James O'Neill. C'est un épisode émouvant de la grande révolution française, "Greek meets Greek", qui a fait les frais de la 1ère représentation. M. James O'Neill s'y est montré à la hauteur de la réputation qu'il s'était faite.

Hier soir lundi, il jouait le rôle de Ed. Dantes, le héros de Monte Cristo. Les aventures de Dantes vont merveilleusement à la nature de M. J. O'Neill que l'on pourrait appeler le Mélingue de la scène américaine.

"Monte Cristo" sera reproduit mercredi, vendredi et samedi soir.

Ce soir, mardi, "Virginius", que M. O'Neill jouera de nouveau, samedi en matinée.

Aujourd'hui, en matinée, et jeudi soir, même pièce que dimanche: "When Greek meets Greek".

Théâtre de l'Opéra.

Heureuse journée, celle de dimanche, à l'Opéra de la rue Bourbon. A la matinée, les artistes étaient en verve et en voix. Aussi, ont-ils été bruyamment applaudis par le parterre et les loges. Mme Bergès a obtenu son succès ordinaire dans "La Fille du Régiment," opéra qui semble avoir été écrit pour elle, tant il va à sa voix et à la nature de son talent.

Le soir, "Les Mousquetaires au Couvent," ont été enlevés avec beaucoup d'entrain. Cette opérette est si amusante, et la gaieté y est si franche! M. Godefroy et Mlle Pouget s'y sont fait bruyamment acclamer.

Mais si la journée de dimanche a été heureuse, il n'en a pas été de même de celle d'hier. Il a fallu faire relâche, par suite de l'indisposition subite de M. Gaidan. Le bénéfice de Mme Fiérens se trouve, par conséquent, ajourné. Le jour n'en est pas encore fixé à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Ce soir, mardi, La Reine de Saba, le grand succès de la saison théâtrale.

Jeudi soir, Sigurd.

Vendredi, représentation extraordinaire au bénéfice de M. Gibert, 1er ténor de grand opéra. Nous reviendrons sur cet intéressant sujet.

Académie de Musique.

La direction Hopkins doit se féliciter d'avoir transformé l'Académie de Musique en Vaudeville, où les spectacles sont composés de pièces détachées—dialogues, monologues, scènes comiques, chansonnettes, tours de force ou d'adresse. Elle en est amplement récompensée par une série non interrompue de succès, dont quelques-uns sont éclatants; témoin celui de dimanche soir, où paraissait, pour la première fois, le célèbre Chinois Ching Ling Foo, avec sa famille, qui n'est pas moins curieuse à voir que lui-même. Ching Ling Foo est, à proprement parler, et sans calembourg, un "Fire Eater", un mangeur de feu.—Il n'est pas beau, disait hier quelqu'un. — C'est vrai, lui répondit-on, mais il ne pose pas pour le torse; quant à ses tours, ils sont surprenants et méritent d'être vus. On a pu voir ici ou ailleurs des mangeurs de feu, mais pas de la force de celui-là, et il est entouré de trois personnes qui sont presques aussi étonnantes que lui-même.

Dimanche, s'est également fait bruyamment applaudir la famille Carpos, deux éminents acrobates qui, eux aussi, attireront la foule, toute la semaine.

Quant à Gertrude Haynes, on pourrait l'appeler la femme-orchestre; car elle joue à la fois d'une bonne demi-douzaine d'instruments.

N'oublions pas de citer Matthews et Harris, ainsi que Robby Ralston—trois amusants compères qui intéresseront et amuseront leur public.

En résumé, l'Académie a fort bien débuté, cette semaine En voilà pour une dixaine de représentations très fructueuses.

AMUSEMENTS.

LE TULANE.
Parfait pour la Sécurité, le Son et la Vue
CE SO'R ET TOUTE LA SEMAINE
Matinées Mercredi et Samed à 1 heure
WM. H.
CRANE
ET SON ADMIRABLE COMPAGNIE
Dimanche, Mardi, Mercredi matinée, Jeudi, Samedi soirs.
A VIRGINIA COURTSHIP
Lundi, Mer., Ven. soirs. Samedi matinée.
The Head of the Family.
Costumes et installations originales.
La semaine prochaine—JACK AND THE BEANSTALK.
22 janv—6f

HOPKINS
Académie de Musique.
VAUDEVILLE DE CHOIX.
Le plus Grand Magicien du Monde
Ching Ling Foo.
Mathews et Harris, Gertrude Haynes, Bobby Ralston les Frères Carpos, Caroline Hull, Mack & Elliott, Armstrong & Cassidy.
Prix du soir—Parquet et Première, 50c, 75c.; Balcon, 25c.; Galerie, 10c
Matinées Régulières Mardi, Jeudi et Samedi—10, 25, 50 cts.
22 janv—6f

THEATRE DE L'OPERA.
31ème Soirée d'Abonnement.
MARDI, 24 JANVIER 1899.
Le Grand Succès.
LA REINE DE SABA.
Grand Opéra en 4 actes et 8 tableaux, musique de Gounod.
Les portes s'ouvriront à 7 heures.
Rideau à 7:15 heures.
Le contrôle est ouvert chez Grunewald, 715 rue du Canal de 9 A. M. à 5 P. M.
JEUDI, 26 JANVIER.
SIGURD.
Vendredi, 27 janvier—Bénéfice de M. GIBERT.
24 jan—1f

LE CRESCENT
Parfait pour la Sécurité, le Son et la Vue
CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 1 h
Mr. JAMES
O'NEILL
Dimanche Jeudi soirs et Mardi matinées, WHEN GREEK MEETS GREEK.
Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi soirs et Jeudi matinée, MONTE CHRISTO.
Mardi soir et Samedi matinée, VIRGINIUS.
La semaine prochaine—THE HERMANNS.
22 janv—6f

HOPKINS
THEATRE ST-CHARLES.
The Hopkins Dramatic Stock Co
—DANS—
THE BLACK FLAG.
Vaudeville de Grande Valeur.
The Rossow Midgets,
Collins & Ray,
McIntyre & McPeak.
2 représentations par jour, à 1:30 et 8 P.M.
Prix, 10c—20c—30c.
Premières réservées à 50c.
22janv—6f

CRESCENT CITY
JOCKEY::::CLUB!
REUNION D'HIVER,
Commençant le 24 Novembre 1898, et continuant plus de
—:::100 JOURS:::—
CINQ COURSES JOURNELLEMENT.
Pluie ou Beau Temps.
C. S. BUSH, Gérant.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
E. W. SIMMONS, Juge Président.
Les courses commencent à 2 heures P. M.
Entrée, comprenant les Tribunes, 50c.
19 nov—4m et 2cm

voyez bien qu'il n'y a rien dans ce trou!

—Il m'est venu une idée, monsieur le juge d'instruction.

Le policier sortit de la masure. Machinalement, tout le monde le suivit. Bachelin baissait le nez.

De chaque côté de la maisonnette s'étendaient des palissades peu élevées. Au delà, on voyait la végétation inculte d'un terrain vague, encombré de piles de madriers et embroussaillé d'arbustes sauvages.

Sur un signe de Graffe, un des agents escalada la palissade et, après quelques tâtonnements, vint ouvrir une porte primitive qui se trouvait à quelques mètres de là.

Le groupe d'hommes pénétra dans l'enclos. Graffe prit les devants.

A la suite du policier, on s'approcha du derrière de la masure.

Des lierres touffus cuirassaient les murs. Et sur le sol d'épaisses orties se hérissaient.

Graffe étendit la main.

—Voyez, messieurs!

Sous le toit s'alignaient les extrémités des solives. A l'une d'elles, une cavité assez grande était visible, par où ressortait le jonc de M. Chazotte.

Ecartant les touffes d'orties Graffe s'avança près du mur, au bas de la solive trouée, et se baissa.

Lorsqu'il se releva, il montra, d'un geste victorieux, un paquet de la grosseur d'une forte noix.

Tous les regards se portèrent alors sur Bachelin.

Le prétendu agent d'affaires faisait triste contenance. Il frottait ses mains d'un air embarrassé, et des éclairs de menace à l'adresse de Graffe passaient dans ses yeux.

—Voilà, messieurs, l'objet compromettant que cet homme voulait dérober à nos recherches. C'est pour le mettre hors de notre portée qu'il nous a fait attendre avant de nous ouvrir.

"Quand il a compris qu'il était menacé d'une perquisition, il s'est hâté de faire disparaître cet objet de sa maison. Il avait pour cela un moyen qu'il avait sans doute mûrement combiné à l'avance. Il connaissait le trou de la poutre: il n'a eu qu'à monter sur le coffre, à mettre son petit paquet dans le trou et à le pousser avec la première baquette venue pour le faire tomber à l'extérieur.

Il savait que derrière sa maison est un terrain désert; il était sûr de retrouver, quand il le voudrait son petit paquet enfoui dans les orties.

M. Beaudoin de Clairefontaine se tourna vers Bachelin:

—Quel est cet objet, Bachelin?

—Je.... je ne sais pas, monsieur.... je ne le connais pas... Ce n'est pas moi qui l'ai mis là.

—Inutile de nier. Nous savons à quoi nous en tenir.

Les hommes revinrent dans la masure.

M. Chazotte tenait dans sa main l'objet ramassé par Graffe.

C'était un petit paquet assez dur, enveloppé de papier de soie et soigneusement ficelé.

D'un coup de canif, M. Chazotte trancha la ficelle. Puis il défit le papier de soie.

Une mince couche d'ouate apparut alors. Le juge d'instruction l'écarta et mit à nu une sorte de petit sac de drap noir. Hâtivement, il fendit cette nouvelle enveloppe.

Un rayon de lumière verte jaillit à ses yeux.

L'enveloppe de drap noir tomba à terre.

D'une même voix, M. Beaudoin de Clairefontaine et M. Chazotte s'écrièrent!

—Une émeraude du collier de Mme Langlade!....

XV

Les deux magistrats s'entre-regardaient stupéfaits.

—Voilà qui est étrange, murmura M. Beaudoin de Clairefontaine.

M. Chazotte regarda fixement Bachelin:

—D'où tenez-vous cette émeraude?

—Je viens de vous le dire, monsieur, je ne l'ai jamais vue. Je ne sais pas ce que vous me demandez; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne m'a jamais passé par les mains.

Et essayant de reprendre son air gouailleur, il ajouta:

—Vous pensez bien, messieurs que si j'avais eu en ma possession une semblable pierre précieuse, je ne me serais pas amusé à la garder. J'aurais commencé par la vendre, je vous prie de le croire.

Graffe, immobile pendant cette réponse, prit alors les magistrats en particulier, dans un coin de la chambre, et leur dit:

—Ne vous rappelez vous pas, messieurs, que pendant les débats de l'affaire Perrière devant la cour d'assises, le vieux serviteur du colonel Andréolle, Aristide Brisefer, a raconté de singulières histoires au sujet de la domestique de madame Langlade?

—Oui....

—D'après Brisefer, le crime devait avoir été commis par l'amant de cette fille contre lequel s'élevaient un certain nombre de prescriptions établies par la défense. Or, Brisefer donnait exactement le signalement de cet individu qu'il avait entrevu plusieurs fois.

—Mais, interrompit M. Chazotte, toutes ces allégations des amis de M. Perrière n'étaient que de purs racontars sans portée....

—Je le pense, monsieur le juge d'instruction. Mais enfin, souvenez-vous du signalement donné par Brisefer, et regardez Bachelin!

—Il est certain que la coïncidence est grande....

—En effet, appuya le procureur.

—Joignez à cela la découverte de l'émeraude. Ne croyez-vous pas, messieurs, qu'il y ait là une réunion de détails dignes de quelque intérêt?

M. Chazotte ne répondit pas. Il revint en face de Bachelin et, à brûle pourpoint, lui posa cette brusque question:

—Quand avez-vous vu pour la dernière fois la fille Adèle Cheminais?

—Adèle Cheminais? Connais pas.

—Prenez garde. Votre situation est grave. Si vous mentez, vos mensonges peuvent avoir pour vous des conséquences terribles. Je vous engage vivement à dire la vérité. C'est toujours le meilleur et le plus sûr moyen qu'on puisse employer pour se concilier la bienveillance des magistrats.

—La vérité, je la dis. Je ne connais pas la demoiselle dont vous me parlez.

—C'est bien. Vous persistez également à prétendre que vous n'avez jamais vu cette émeraude?

—Je ne peux dire que cela, puisque c'est vrai....

Pendant ce court interrogatoire, Graffe avait de nouveau ouvert l'armoire. Il ne toucha pas aux vêtements qu'il avait déjà plusieurs fois palpés dans le cours de sa perquisition. Il alla droit à un tiroir du bas où il avait remarqué trois ou quatre chiffons sans valeur.

Après de brèves recherches, il en rapporta un fragment de drap irrégulièrement découpé. Il ramassa à terre le sachet qui enveloppait l'émeraude, et, étalant les deux morceaux d'étoffe l'un à côté de l'autre, il fit voir aux magistrats que leur forme coïncidait absolument.

—Vous voyez, Bachelin, dit le juge d'instruction, voilà qui établit que vous avez menti tout à l'heure. L'enveloppe de drap qui protégeait l'émeraude vient bien de vous, puisque nous trouvons dans un de vos tiroirs le morceau de drap dans lequel cette enveloppe a été indéniablement coupée.

Bachelin ne se démonta pas.

—Pour du malheur, monsieur le juge, je peux dire que j'ai du malheur. J'étais sorti l'autre matin de bonne heure pour aller voir un client....

M. Chazotte l'arrêta:

—Pardon; pourriez-vous nous dire le nom et l'adresse de ce client?

Bachelin eut un beau geste de dignité:

—Mon Dieu, monsieur le juge, si, dans la suite, il devient indispensable que je livre ce nom, je me déciderai peut être à le faire. Mais, tant que je n'y serai pas absolument contraint, je préfère me retrancher derrière le secret professionnel.

Le juge d'instruction resta grave.

—Continuez votre explication relative au drap.

—Voilà, monsieur le juge. J'étais donc sorti de bon matin. En passant sur la place du Grand-Marché, je trouve par terre, dans un tas d'ordures, un morceau de drap Je le ramasse et je l'apporte.... C'était celui que vous voyez là, tel qu'il est en ce moment.

Graffe, en entendant les réponses de Bachelin, pensait:

—Toi, mon vieux Large Oreille, tu te trompes de chemin. Tu as tort de ne pas prendre ta situation plus au sérieux. Tu risques ta tête; tu ferais bien de jouer plus serré.

Le juge d'instruction continuait ses questions.

—Est ce bien vraiment Noël Bachelin que vous vous nommez?

—En doutez-vous, monsieur le juge?

A continuer.

Sirop calmant de Mme Winslow.

Ce sirop a été en usage pendant plus de CINQUANTE ANS par des MILLIONS DE MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION, avec un SUCCÈS PARFAIT. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT LES GENCIVES et SOULAGE les DOULEURS, CORRIGE LES COLIQUES; c'est le meilleur remède pour la diarrhée. En vente chez toutes les pharmacies dans le monde entier. Demandez sûr de demander le "sirop calmant de Mme Winslow"; n'en prenez pas d'autre. Vingt cinq sous la bouteille.